

## **Conseil Départemental : clarification de la majorité et approfondissement des politiques publiques**

La majorité du Conseil départemental de l'Essonne s'est réunie afin de faire un bilan des dix premiers mois de mandat et de tirer des conséquences du vote du budget qui a eu lieu le 25 janvier dernier.

Les efforts d'économie seront poursuivis afin de redresser les comptes du département, de rétablir la sincérité budgétaire et de stabiliser l'endettement. Dans le même temps, un niveau d'investissement suffisant est maintenu pour financer les grandes infrastructures de transport et le déploiement de l'Internet à très haut débit.

Lors du vote de l'Assemblée départementale, trois élus ont voté contre la fixation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties indispensable à l'équilibre budgétaire et ont choisi de s'abstenir sur le budget primitif 2016.

Le vote du budget étant le socle des politiques publiques, les trois conseillers départementaux ont ainsi exprimé leur volonté de s'affranchir de la majorité.

François Durovray, le Président du Conseil départemental, et sa majorité prennent acte de cette décision.

La majorité est désormais constituée de 25 conseillers départementaux.

Contact presse : Shauna Grew – [sgrew@cg91.fr](mailto:sgrew@cg91.fr) - 06 77 01 89 92